



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la municipalité de La Bostonnais qu'il aura élection de quatre (4) sièges sur le comité consultatif d'urbanisme.

Toute personne intéressée à poser leur candidature pour siéger sur le C.C.U. doit envoyer une demande de candidature écrite au bureau municipal au 15 rue de l'Église La Bostonnais G9X 0A7 sur les heures d'ouverture du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Toute candidature doit être reçue au plus tard le 4 novembre 2013 à 16 h.

Seulement quatre (4) candidatures vont être retenues, une candidature par secteur géographique du territoire de la municipalité de La Bostonnais (secteur 155 Nord Nord, 155 Nord Sud, rang Sud-Est Nord et rang Sud-Est Sud)

Le rôle du comité consultatif d'urbanisme :

- Étudier et soumettre des recommandations au conseil municipal sur toutes questions concernant l'environnement, l'aménagement et le développement du territoire ;
- Formuler un avis sur toute demande de dérogation mineure ;
- Formuler des recommandations au conseil sur la refonte des règlements de zonage et le plan d'urbanisme.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Bostonnais ce 17e jour du mois de septembre deux-mille-treize.

Josée Cloutier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pour affichage aux endroits désignés par le Conseil (Église St-Jean Bosco et bureau municipal), le 23e jour du mois de septembre de deux-mille-treize.